

1^{ère} DELIBERATION DE LA SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2025
à 20 HEURES 30

Nombre de membres :

Date de convocation : 25/08/2025

En exercice : 15

Présents : 13

Votants : 15

L'an deux mille vingt-cinq

et le jeudi quatre septembre à vingt heures trente

Le Conseil Municipal de la commune de CAVILLARGUES (Gard), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, conformément au Code Général des Collectivités Territoriales (article L 2121-7 et suivants) au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Laurent NADAL, Maire.

Etaient présent(e)s : NADAL Laurent, PLUTINO Antoine, GAS Joëlle, FANTON Pascale, LAVASTRE Norbert, TOLETTI Patrick, DOSE Nathalie, JUSTAMOND Mireille, FRENE Eric, FRAC Valérie, MATHIEU Pierre, JALLIFIER-ARDENT Catherine, ARNAUD Jérôme

Etaient absent(e)s excusé(e)s : REBOULET Franck, BERTRAND Michèle

Valérie FRAC est élu(e) à l'unanimité secrétaire de séance par le Conseil municipal

Objet : Emprunt auprès de la Caisse d'épargne pour le financement des travaux de sécurisation de l'église Saint-Pierre

Monsieur le Maire rappelle la nécessité de contracter un emprunt pour financer les travaux d'urgence pour la sécurisation du toit de l'église. Il présente la proposition de la Caisse d'Epargne.

Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont les suivantes :

- Montant emprunté : 420 000 €
- Durée du contrat : 15 ans
- Objet : Sécurisation de l'église Saint-Pierre
- Versement des fonds : la totalité au plus tard le 18/01/2026
- Taux d'intérêts : 3.75 %
- Type de taux : fixe
- Périodicité des échéances : trimestrielle
- Mode d'amortissement : progressif à échéance constante
- Charte GISSLER : 1A
- Frais de dossier : 840 €

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité :

➤ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt avec la Caisse d'Epargne ainsi que tous les documents y afférant

➤ **DIT** que les crédits budgétaires relatifs à l'encaissement de l'emprunt seront inscrits au budget général 2025 via une décision modificative

➤ **DIT que les crédits nécessaires au remboursement des
années au budget général**

Envoyé en préfecture le 08/09/2025

Reçu en préfecture le 08/09/2025

Publié le
ID : 030-213000763-20250904-D2025_27-DE

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois, an susdits.

Le Maire,
Laurent NADAL



**Certifiée exécutoire
Reçue en Préfecture le :**

Publiée ou notifiée le :

COMMUNE DE CAVILLARGUES

Projet	
Objet	Bâtiment (construction/réhabilitation)
Nom du projet	Sécurisation de l'église Saint Pierre
Montant	420 000 €

Conditions financières	
Durée	15 ans
Durée totale (en nombre d'échéances)	60
Taux d'intérêt	3,75 %
Péodicité des échéances*	Trimestrielle
Base de calcul des intérêts	30/360
Mode d'amortissement	Progressif à échéances constantes
Départ d'amortissement	Jour du versement intégral des fonds
Frais de dossier	840,00 €
Remboursement anticipé total du capital	Possible à chaque échéance, moyennant un préavis et le paiement d'une indemnité actuarielle (non plafonnée)
Versement des fonds	En une fois, au plus tard le 18/01/2026

* capital + intérêts

Calendrier	
Date de la proposition commerciale	21/08/2025
Validité de la proposition commerciale	Valable 15 jours, jusqu'au 05/09/2025 sous réserve de l'accord de notre comité des Engagements